



# GUIDE DE MOBILITE DU DOUAISIS

*On bouge sur le DOUAISIS*



**PLATEFORME MOBILITE**

**0 800 007 166**  
*appel gratuit depuis un fixe*







**La Plateforme Mobilité** est un service ouvert à tout demandeur d'emploi (jeune et adulte), en démarche d'insertion, qui connaît une problématique liée à la mobilité.

Avec **le 0 800 007 166** (appel gratuit depuis un fixe), divers informations sont accessibles :

- les renseignements sur les transports en commun (horaire et tarif)
- les renseignements sur les associations d'aide à la mobilité (location de véhicule, garage social, accompagnement)
- les renseignements sur les aides financières mobilisables

Chaque demande est traitée au cas par cas, nous vous apportons des solutions personnalisées.

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**



# SOMMAIRE

<b>TRANSPORTS EN COMMUN</b> .....	7
I) LE TRAIN .....	8
II) LES BUS .....	13
III) INTERMODALITES .....	20
<b>LA ROUTE DES CENTRES DE FORMATION</b> .....	21
<b>ADRESSES ET CONTACTS UTILES</b> .....	27



# **TRANSPORTS EN COMMUN**

# I) LE TRAIN



## Pass Régional Solidari'TER

Déplacez-vous à volonté pour vos entretiens, rendez-vous professionnels et même pour vos loisirs...

### Principe de l'offre

Le Pass régional Solidari'TER est gratuit et vous permet d'obtenir des billets TER à tarif réduit (75% de réduction sur le tarif normal, minimum à payer 1,20€ par trajet). Vous pouvez ainsi vous déplacer sur l'ensemble du réseau TER Nord-Pas de Calais quelque soit le motif et autant de fois que vous voulez !

### Bénéficiaires

Vous pouvez demander un Pass régional Solidari'TER si vous résidez en Nord-Pas de Calais et si vous êtes :

- demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC,
- primo demandeur d'emploi de moins de 25 ans,
- demandeur d'emploi non imposable ayant épuisé ses droits,
- stagiaire de la formation professionnelle rémunéré en dessous du SMIC,
- titulaire de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi,
- bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé,
- titulaire d'un Volontariat Civil de Cohésion Sociale et de Solidarité.



## Condition de vente

Vous pouvez acheter vos billets à 75% de réduction si vous avez un Pass régional Solidari'TER.  
Comment obtenir votre Pass régional Solidari'TER gratuitement ?

**Etape 1 :** Obtenez votre dossier d'adhésion :

- en gare ou en agence Pôle Emploi
- en appelant Contact TER au 0 891 671 059 (0.23€/min, du lun au ven, de 6h à 20h)
- Prochainement en téléchargement sur le site : [http://www.ter-sncf.com/Regions/nord\\_pas\\_de\\_calais/Fr/Default.aspx](http://www.ter-sncf.com/Regions/nord_pas_de_calais/Fr/Default.aspx)

**Etape 2 :** Envoyez votre dossier complété et signé

- + une photocopie de pièce d'identité
- + une photo récente
- + les documents particuliers en fonction de votre situation (voir liste sur le dossier)

**Etape 3 :** Recevez à domicile votre carte Solidari'TER

**Etape 4 :** Quand vous désirez vous déplacer, vous pouvez acheter vos billets TER à 75% dans toutes les gares du Nord-Pas de Calais, aux guichets ou distributeurs de billets régionaux.

Le Pass régional Solidari'TER est valable 6 mois. A expiration, vous pouvez faire une nouvelle demande si vous répondez toujours aux conditions.

## Exemples de tarifs

Au départ de la Gare de Douai :

Destinations	Tarif normal	Pass Régional Solidari' TER
Arras	9,80 €	2,60 €
Cambrai	11,20 €	2,80 €
Cantiv	4,00 €	2,40 €
Dunkerque	36,20 €	9,20 €
Lens	10,00 €	2,60 €
Lille	12,80 €	3,20 €
Maubeuge	25,80 €	6,60 €
Orchies	20,20 €	5,20 €
Somain	6,00 €	2,40 €
Valenciennes	13,40 €	3,40 €

Prix valable pour un aller retour au 01/07/2009, sous réserve de modification tarifaire.



# Pass Régional Fideli'TER

Pour tous, sur tous les trajets quotidiens.

## Principe de l'offre

Voyagez de manière illimitée et à des tarifs très avantageux entre votre domicile et votre lieu d'activité (travail, association, etc.).

## Bénéficiaires

Vous pouvez demander votre Pass régional Fideli'TER si :

- vous résidez en Nord-Pas de Calais
- vous faites très fréquemment le même trajet pour des déplacements professionnel ou personnel dans le Nord-Pas de Calais et les régions limitrophes.

Cet abonnement peut être pris en charge dans le cadre de la prime transport.

## Condition de vente

Le Pass régional Fideli'TER vous permet d'effectuer un nombre illimité de voyages entre la gare la plus proche de chez vous (dans le Nord-Pas de Calais) et la gare la plus proche de votre lieu d'activité (dans le Nord-Pas de Calais, la Picardie ou la Champagne-Ardennes).

Le **coupon mensuel** peut être envoyé à votre domicile chaque mois si vous choisissez le règlement par prélèvement automatique mensuel acheté chaque mois au guichet de votre gare.

Le **coupon hebdomadaire** peut uniquement être acheté au guichet de votre gare.

## Exemples de tarifs

Au départ de la Gare de Douai :

Destinations	Pass Fideli'TER hebdo	Pass Fideli'TER mensuel
Arras	14,20 €	51,00 €
Cambrai	15,70 €	56,60 €
Cantin	6,20 €	22,20 €
Dunkerque	50,60 €	182,00 €
Lens	14,50 €	52,20 €
Lille	17,80 €	63,80 €
Maubeuge	36,10 €	129,70 €
Orchies	28,30 €	101,60 €
Somain	9,10 €	32,70 €
Valenciennes	18,60 €	66,70 €

Prix valable pour un aller retour au 01/07/2009, sous réserve de modification tarifaire.

## II) LES BUS



### Tarifs des titres de transport

TOUT PUBLIC	
Abonnement annuel	312,00 €
Abonnement mensuel	39,00 €
Carte 10 voyages	11,50 €
Ticket journée	4,00 €
Ticket unitaire	1,30 €

MOINS DE 26 ANS	
Abonnement mensuel	31,00 €
Abonnement 10 mois	260,00 €
Carte 10 voyages	9,40 €
Pass Eté	30,00 €



## **La Carte JOB**

En qualité de demandeur d'emploi

### **Principe de l'offre**

Il vous offre une libre circulation sur l'ensemble du réseau TUB/évéole, valable 31 jours (sauf dimanches et jours fériés) à compter de la première validation. Titre renouvelable 3 fois par année civile (soit un maximum de 4 cartes par an).

### **Bénéficiaires**

Vous êtes inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non par les ASSEDIC (indemnités inférieures au SMIC net), utilisez le titre « demandeur d'emploi » pour faciliter vos démarches.

### **Condition de vente**

Valeur du titre prise en charge à 50% par le SMTD, les 50% restant pris en charge en tout ou partie par la commune de résidence du demandeur d'emploi ou le CCAS (voir tableau ci-après).

Ce titre est uniquement délivré au siège du SMTD (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Les pièces nécessaires à l'obtention de la carte sont : une photo d'identité, une copie de la carte d'identité, une copie de la carte de Pôle Emploi et une copie de l'attestation ASSEDIC.

Communes	Coût de la Carte JOB	Communes	Coût de la Carte JOB
Aniche	5,00 €	Flines Lez Râches	0 €
Anhiers	0 €	Fressain	5,00 €
Arleux	5,00 €	Goeulzin	5,00 €
Auberchicourt	0 €	Guesnain	2,30 €
Aubigny au Bac	5,00 €	Hamel	2,60 €
Auby	0 €	Lallaing	0 €
Bruille lez Marchiennes	2,50 €	Lambres lez Douai	0 €
Brunémont	0 €	Lauwin Planque	0 €
Bugnicourt	5,00 €	Lécluse	5,00 €
Cantin	5,00 €	Lewarde	0 €
Courchelettes	5,00 €	Loffre	0 €
Cuincy	2,50 €	Marcq en Ostrevent	5,00 €
Dechy	0 €	Masny	5,00 €
Douai	0 €	Monchecourt	0 €
Ecaillon	0 €	Montigny en Ostrevent	2,50 €
Emerchicourt	0 €	Pecquencourt	0 €
Erchin	0 €	Râches	0 €
Esquerchin	5,00 €	Raimbeaucourt	0 €
Estrées	5,00 €	Roost Warendin	2,50 €
Faumont	5,00 €	Roucourt	0 €
Fechain	0 €	Sin le Noble	0 €
Férin	5,00 €	Villers au Tertre	5,00 €
Flers en Escrebieux	5,00 €	Waziers	0 €



## **La Carte RSA**

En qualité d'allocataire du RSA

### **Principe de l'offre**

Il vous offre une libre circulation sur l'ensemble du réseau TUB/évéole. Titre valable tous les jours et sans restriction horaire (sauf les dimanches et jours fériés), pendant 3 mois à partir de la 1<sup>ère</sup> validation (sans limite de renouvellement)

### **Bénéficiaires**

Vous êtes allocataire du RSA, utilisez la Carte RSA pour faciliter vos démarches.

### **Condition de vente**

Valeur du titre prise en charge à 50% par le SMTD, les 50% restant pris en charge en tout ou partie par la commune de résidence du demandeur d'emploi ou le CCAS (voir tableau ci-après).

Ce titre est uniquement délivré au siège du SMTD (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Les pièces nécessaires à l'obtention de la carte sont : une photo d'identité, une copie de la carte d'identité, une attestation de paiement du RSA de la Caisse d'Allocations Familiales du mois précédent.



Communes	Coût de la Carte RSA	Communes	Coût de la Carte RSA
Aniche	15,00 €	Flines Lez Râches	0 €
Anhiers	0 €	Fressain	15,00 €
Arleux	15,00 €	Goeulzin	15,00 €
Auberchicourt	0 €	Guesnain	7,90 €
Aubigny au Bac	15,00 €	Hamel	7,50 €
Auby	0 €	Lallaing	0 €
Bruille lez Marchiennes	0 €	Lambres lez Douai	7,90 €
Brunémont	0 €	Lauwin Planque	0 €
Bugnicourt	15,00 €	Lécluse	15,00 €
Cantin	15,00 €	Lewarde	0 €
Courchelettes	15,00 €	Loffre	0 €
Cuincy	2,90 €	Marcq en Ostrevent	15,00 €
Dechy	15,00 €	Masny	0 €
Douai	15,00 €	Monchecourt	0 €
Ecaillon	0 €	Montigny en Ostrevent	7,50 €
Emerchicourt	0 €	Pecquencourt	0 €
Erchin	0 €	Râches	2,15 €
Esquerchin	15,00 €	Raimbeaucourt	0 €
Estrées	15,00 €	Roost Warendin	7,50 €
Faumont	15,00 €	Roucourt	0 €
Fechain	0 €	Sin le Noble	15,00 €
Férin	15,00 €	Villers au Tertre	15,00 €
Flers en Escrebieux	15,00 €	Waziers	0 €

## Tarifs des titres de transport

<b>TOUT PUBLIC</b>	
Transval 1 voyage	1,50 €
Transval 2 voyages	2,80 €
Transval 5 voyages	6,50 €
Transval 10 voyages	11,80 €
Pass Lib (coupon mensuel)	36 €

Des tarifs préférentiels existent pour les jeunes de moins de 25 ans ou les personnes en démarche d'insertion qui habitent le Valenciennois.



## Tarifs des titres de transport

TOUT PUBLIC	
1 voyage	1,10 €
Pass Journée	3 €
10 voyages	9,40 €
Abonnement mensuel	26 €
Abonnement annuel	23 €/mois

MOINS DE 26 ANS	
10 voyages	7,50 €
Abonnement mensuel	19,50 €
Abonnement trimestriel	35 €
Abonnement annuel	- de 15 €/mois



Pour la ligne **120** permettant la liaison **Douai-Courcelles les Lens**, les tarifs en vigueur sont :

**Ticket unitaire : 2,60 €**

**10 voyages : 21,00 €**

Des tarifs préférentiels existent pour les personnes en démarche d'insertion qui habitent dans les limites du réseau Tadao.

### III) INTERMODALITES

#### Principe de l'offre

Il vous permet d'associer l'utilisation du train à celle du métro ou du bus.

Ces intégrations multimodales sont notamment à lier avec l'offre TER : Le **Pass Régional Fideli'TER +**.

#### Bénéficiaires

Accessible à tous sans conditions

#### Condition de vente

Ces titres sont à retirer auprès de votre gare la plus proche en précisant la liaison avec un autre mode de transport.

<i>Coût à ajouter à votre abonnement TER</i>	A la semaine	Au mois
Avec SMTD-Evéole	5,10€	///
Avec Transvilles	5,10€	30€
Avec Tadao	5,10€	20€

# **LA ROUTE DES CENTRES DE FORMATION**



## AFPA SITE B

6 rue du Molinel - 59 169 CANTIN

03 27 99 53 00



En partance de la Gare de Douai :

La ligne de train permettant de rejoindre ce centre de formation est :

- **TER : Ligne 22**  
**Arrêt : Gare de Cantin**

En sortant de la gare SNCF, traverser à la hauteur du passage à niveau, puis prendre à gauche rue du Molinel (à environ 100m).

## GRETA

Rue des Ecoles 59 182 MONTIGNY EN OSTREVENT

03 27 95 81 50



En partance de la Gare de Douai :

La ligne de bus permettant de rejoindre ce centre de formation est :

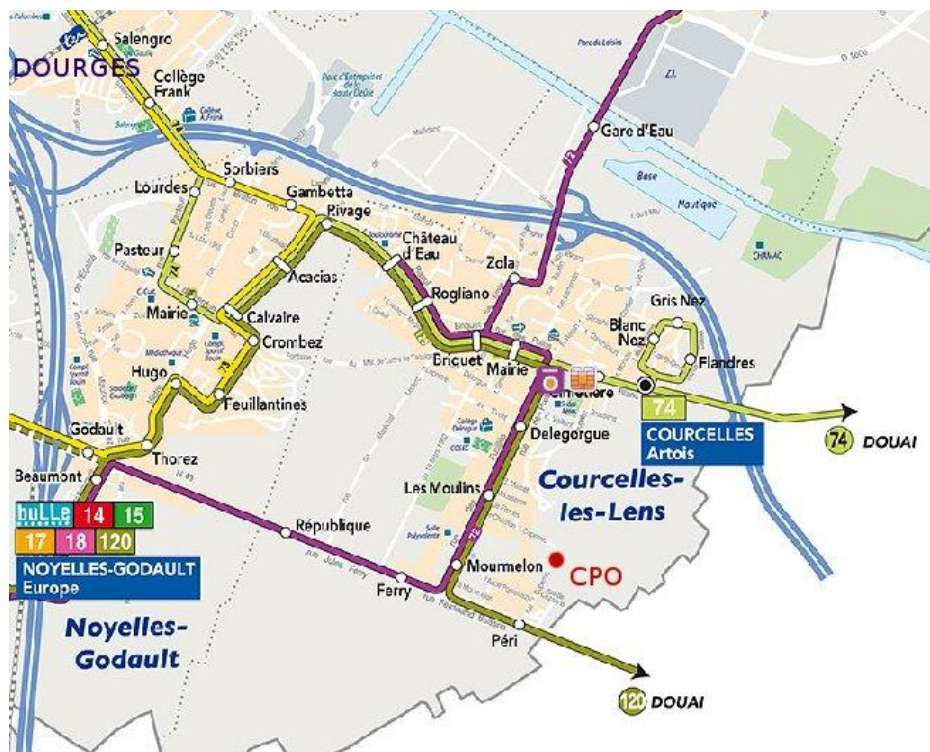
- **SMTD : Ligne 3**  
**Arrêt : LEP**



# CPO FC COURCELLES LES LENS

ZI Rue Copernic 62 970 COURCELLES LEZ LENS

03 21 79 50 00



En partance de la Gare de Douai :

La ligne de bus permettant de rejoindre ce centre de formation est :

- **TER : Ligne 21**  
**Arrêt : Gare de Douarges**

- **Navette Spécifique CPO :**  
**Gare de Douarges > 7h22**  
**CPO > 17h**





# CFA AFOBAT

77 rue Paul Vaillant Couturier 59 770 MARLY

03 27 46 41 59



En partance de la Gare de Douai :

Les lignes permettant de rejoindre ce centre de formation sont :

- **TER : Ligne 19 ou 21**  
**Arrêt : Gare de Valenciennes**
- **Transvilles : Ligne 63**  
**Arrêt : CFA AFOBAT**



# **ADRESSES ET CONTACTS UTILES**



**La Plateforme Mobilité** est un service ouvert à tout demandeur d'emploi (jeune et adulte), en démarche d'insertion, qui connaît une problématique liée à la mobilité.

Avec **le 0 800 007 166** (appel gratuit depuis un fixe), divers informations sont accessibles :

- les renseignements sur les transports en commun (horaire et tarif)
- les renseignements sur les associations d'aide à la mobilité (location de véhicule, garage social, accompagnement)
- les renseignements sur les aides financières mobilisables

Chaque demande est traitée au cas par cas, nous vous apportons des solutions personnalisées.

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**

## AIDES FINANCIERES

L'apprenti, en application du Code du Travail, a le statut de salarié : il ne peut donc pas prétendre à une aide boursière.

Toutefois, le Conseil régional, en partenariat avec l'Etat, verse aux apprentis formés en région Nord-Pas de Calais des aides financières pour tenir compte des situations particulières et accompagner les apprentis tout au long de leur formation.

- Aide à la restauration
- Aide au transport et à l'hébergement
- Aide à l'équipement

pour toutes vos questions :  **N° Vert 0 800 62 59 62**

Action soutenue par :

